

Séance du 24 MAI 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM.Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bedarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mme Bisauta, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle à M. le Maire, Mme Durruty à M. Saussié ; M. Massé à Mme Dufrene ;M. Delas à Mme Darmendrail, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre, Mme Boé à Mme Lauqué ; Mme Chabaud-Nadin à M. Etchégaray, Mme Capdevielle à M. Casenave.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : PATRIMOINE - Réfection des façades - Groupe scolaire Charles Malégarie - Dossier de Consultation des Entreprises - Signature des marchés.

Madame Favoreu-Dumas présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite aux travaux de dépose des bardages des façades en amiante ciment, réalisés durant l'été 2003, des travaux de réfection sont nécessaires.

Il est prévu une décomposition en tranches :

- Tranche ferme : Ecole Maternelle Malégarie,
- Tranche Conditionnelle : Ecole Primaire Malégarie.

En 2006 nous effectuerons les travaux de réfection des façades de l'école maternelle d'un montant estimé de 80 000 € TTC. A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront vers le mois de Juillet 2006.

Les travaux de réfection des façades de l'école primaire Malégarie, d'un montant estimé de 190 000 € TTC, seront budgétés et réalisés ultérieurement.

Le marché est décomposé en 2 lots attribués séparément :

Lot n° 1 : Réparation des bétons et maçonneries avec finition parement décoratif de type enduit monocouche

Lot n° 2 : Travaux de peintures extérieures

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le présent dossier de consultation des entreprises ;
- autoriser Monsieur le Député-Maire à :
 - . lancer la consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert à lots séparés ;
 - . signer les marchés à intervenir ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux ;
 - . signer les décisions de poursuite dans la limite des crédits disponibles.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.